



DECLARATION UE DE CONFORMITE N° GORDON

Le fabricant ou son mandataire établi dans la communauté :

ALCAD
ZA 98 RUE DES MARAIS
26260 SAINT DONAT

Déclare que l'EPI neuf décrit ci-après :

Lunettes de soleil

1. De référence « GORDON: REF 4061 »

REPOND AUX EXIGENCES :

REGLEMENT UE 2016/425 « EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS »
ISO 12312-1 : 2013 / A1 : 2015 "LUNETTES DE SOLEIL A USAGE GENERAL"



La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Fait Saint Donat, le 21.09.2020

Signé par Mr Didier et Gérant